



Le 15 mars 2016

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Projet Oléoduc Énergie Est – Section québécoise**

**Réponse #9 de l'Office national de l'énergie (14 mars 2016)  
Secrétariat d'arbitrage des pipelines**

Question

Existe-t-il un programme d'aide gouvernementale afin de supporter financièrement les citoyens qui voudraient contester une compensation devant le Secrétariat d'arbitrage des pipelines?

Réponse

L'Office national de l'énergie n'est pas en mesure de répondre à cette question parce que le Secrétariat d'arbitrage des pipelines relève de Ressources naturelles Canada et non de l'Office.

Davantage d'information concernant le Secrétariat d'arbitrage des pipelines est disponible au lien suivant :

<http://www.rncan.gc.ca/energie/infrastructure/gaz-naturel/secretariat-arbitrage-pipelines/5908>